

Appel à candidature Chargé.e d'étude

*Étude sur la rémunération des artistes
dans les structures de diffusion du secteur des arts visuels à Nantes*
Étude réalisée par le Pôle arts visuels Pays de la Loire en partenariat avec la Ville de Nantes

Créé en 2015, le Pôle arts visuels est une association qui fédère les acteur.rice.s professionnel.le.s du secteur des arts visuels en Pays de la Loire. Premier réseau en France à réunir l'ensemble des acteur.rice.s de l'écosystème : artistes, collectifs, travailleur.euse.s indépendant.e.s, structures et salarié.es, il contribue par une dynamique collective et par les actions qu'il déploie depuis 2016, à la structuration du secteur professionnel des arts visuels en région. Association ressource pour les professionnel.le.s, le Pôle arts visuels crée un espace de concertation et favorise la mutualisation des expertises et des compétences en organisant des temps professionnels sur les problématiques de la filière en lien étroit avec les chantiers portés par les différents collègues qui le composent.

En 2017, le Pôle arts visuels Pays de la Loire a engagé une réflexion sur la formation initiale et continue dans la filière des arts visuels en région dans le cadre d'un SODAVI (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels), dispositif soutenu par le Ministère de la Culture. Dans le cadre de cette réflexion, le Pôle arts visuels a mené une étude sur les besoins en formation professionnelle continue de l'ensemble de ses acteur.rice.s en région qui a également mené au développement d'un programme d'action consacré à l'amélioration des pratiques professionnelles et à un renforcement de la diffusion de ressources auprès de la filière.

Le Pôle arts visuels participe et contribue également aux réflexions portées au niveau national sur les questions liées à la structuration de la filière, à la reconnaissance des professionnel.le.s et à l'amélioration des conditions de travail des artistes qui constitue un enjeu majeur pour le secteur.

C'est dans cette perspective que s'inscrit aujourd'hui la réalisation d'une étude prospective pilote à l'échelle de la Ville de Nantes sur les questions de rémunération de l'artiste visant à favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles en la matière.



Objectifs de l'étude

- Réunir des informations et des données sur les pratiques professionnelles en matière de rémunération dans le secteur des arts visuels à l'échelle de la Ville de Nantes
- Mieux comprendre les pratiques des professionnel.le.s (enjeux, freins, leviers) et favoriser les échanges sur ces questions
- Identifier les besoins des professionnel.le.s : accompagnement financier, administratif, juridique, conseil, outils, etc.
- Favoriser la mise en place d'un programme d'amélioration des pratiques et de structuration du secteur professionnel

Calendrier de l'étude

- Mars : Sélection du.de la chargé.e d'étude
- Avril : Démarrage de la mission du.de la chargé.e d'étude ; élaboration des outils
- Mai : Début des entretiens individuels avec les structures ciblées
- Juin : Tri et analyse des données
- Septembre : Rédaction de l'analyse, des conclusions et des recommandations de l'étude
- Octobre : Livraison de l'étude par le.la chargé.e d'étude

Temps collectifs

Trois temps collectifs co-organisés par la Ville de Nantes et le Pôle arts visuels ouverts aux professionnel.le.s. seront mis en place aux différentes étapes de réalisation de l'étude afin de présenter les avancées de la mission. Le.la chargé.e d'étude participera à ces temps de restitution et présentera le diagnostic et les conclusions aux professionnel.le.s.

→ 27 avril 2020

Présentation de l'étude, des objectifs, du calendrier

→ 15 septembre 2020

Présentation des données collectées et des premiers éléments d'analyse ; échanges avec les professionnel.le.s afin de recueillir leurs retours et répondre à leurs questions

→ 14 décembre 2020

Restitution publique de l'étude et échanges avec les professionnel.le.s

Missions

L'étude sera menée en lien étroit avec un comité de pilotage composé :

- D'une représentante de la Ville de Nantes
- D'une représentante du Pôle arts visuels
- Du.de la chargé.e d'étude
- De trois artistes de la Région des Pays de la Loire
- De trois représentant.e.s de structures de diffusion de la Région des Pays de la Loire

La mission du.de la chargé.e d'étude consistera à :

- Définir une méthodologie pour la réalisation de l'étude qualitative (démarche et outils)
- Réaliser les outils de collecte des données selon la méthode choisie
- Réaliser les entretiens avec une douzaine de structures de diffusion à l'échelle de la Ville de Nantes
- Rédiger un rapport qui comprendra une première partie de diagnostic (analyse et conclusions) et une seconde partie qui établira des préconisations chiffrées.
- Rédiger une synthèse de l'étude.
- Animer les réunions du comité de pilotage et rédiger les comptes-rendus.
- Présenter les avancées et conclusions de l'étude lors des 3 temps collectifs prévus en avril, septembre et décembre 2020.

L'équipe du Pôle arts visuels mènera en parallèle des entretiens auprès d'artistes sur leurs conditions de rémunération par les structures de diffusion de la Ville.

Dans le cadre du comité de pilotage, le.la chargé.e d'étude devra :

- Valider les outils de collecte de données et la retranscription des entretiens
- Intégrer les données collectées dans l'analyse finale



Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude qualitative, une douzaine d'entretiens individuels seront réalisés par le.la chargé.e d'étude. Ils seront menés auprès d'un échantillon de professionnel.le.s du champ des arts visuels, représentatifs de la diversité des lieux de diffusion de la Ville de Nantes.

L'équipe du Pôle arts visuels mènera en parallèle une dizaine d'entretiens auprès d'artistes sur leurs conditions de rémunération par les structures de diffusion de la Ville. La méthodologie sera définie et validée par le comité de pilotage.

Dispositions concernant les livrables

La restitution des entretiens individuels avec les structures prendra la forme d'un fascicule présentant 2 parties :

- **Diagnostic**
- **Préconisations chiffrées**

Modalité de candidature

Le.la candidat.e devra transmettre une proposition qui comprendra les éléments suivants :

- **Curriculum vitae détaillant les prestations et publications similaires**
- **Une note d'intention de 5000 signes maximum (espaces inclus) comprenant :**
 - **Une présentation de la proposition et des intentions du.de la candidat.e**
 - **Une présentation de la méthodologie**
 - **Un calendrier détaillé de la mission qui devra tenir compte du calendrier général de l'étude**
- **Une proposition chiffrée (dans la limite de 10 000 euros maximum)**

Envoi des candidatures

Les candidatures seront à envoyer avant le 29 mars 2020 avec pour objet « Candidature étude rémunération » à l'adresse suivante : nathalie.le.berre@poleartsvisuels-pdl.fr
Tous les documents sont à envoyer au format PDF.

La consultation des candidatures et la sélection du.de la chargé.e de l'étude seront menées par le comité de pilotage. Les candidat.e.s seront informé.e.s par mail des suites données à la consultation.

Calendrier de l'appel à candidature

- **Date limite d'envoi des candidatures : 29 mars**
- **Date de réunion du comité de sélection : avril**
- **Date de réponse aux candidats : avril**

Contact

Nathalie Le Berre
Secrétaire générale du Pôle arts visuels
Pays de la Loire
06 42 71 63 71
nathalie.le.berre@poleartsvisuels-pdl.fr

